

LES ACTIONS SOUTENUES PAR SYLV'ACCTES

Chaque PNR a d'ores et déjà, avec les élus et acteurs de son territoire, défini son **Projet Sylvicole Territorial**, validé par un Comité scientifique et technique régional.



FAVORISER les dynamiques de régénération naturelle au profit des essences forestières les plus adaptées

DIVERSIFIER les essences et les classes d'âges pour rendre la forêt plus résistante

SELECTIONNER ET ACCOMPAGNER les arbres qui feront la forêt de demain : les arbres d'avenir

PLANTER des essences d'arbres adaptées quand la régénération naturelle est trop faible ou inadaptée

LIMITER LES COUPES D'ARBRES pour préserver les sols

CONSERVER des arbres morts ou remarquables pour la biodiversité

ENSEMBLE, POUR NOS FORÊTS!

Les **Collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée** (COFOR) accompagnent et portent la voix des élu.e.s et des collectivités, pour faire de la filière forêt-bois un atout de développement durable des territoires.

Les **PNR sont des outils de développement territorial** orientés vers la valorisation des richesses naturelles, culturelles (savoir-faire, histoire, bâti...) et paysagères. Ils doivent garantir un juste équilibre entre le développement économique et social, la valorisation et la préservation des patrimoines.



CONTACTS :

COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE
occitanie@communesforestieres.org
04 11 75 85 17

PNR AUBRAC
info@parc-naturel-aubrac.fr
05 65 48 19 11

PNR DES GRANDS CAUSSES
info@parc.grands.causse.fr
05 65 61 35 50

PNR DU HAUT LANGUEDOC
accueil@parc-haut-languedoc.fr
04 67 97 38 22

PNR DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES
info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
05 61 02 71 69

PNR DES PYRÉNÉES CATALANES
contact@pnrpc.fr
04 68 04 97 60



Action réalisée avec le financement de :



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**PRÉSERVEZ LE PATRIMOINE FORESTIER
AU CŒUR DES TERRITOIRES**





LA FORÊT : PATRIMOINE ET ATOUT POUR L'AVENIR, OUI MAIS...

La forêt est essentielle à nos territoires : production de bois (construction ; énergie), paysage, refuge de nature sauvage, lieu de loisirs et de ressourcement, source de nos rivières et de notre air.

Bien gérée, cette forêt qui couvre un tiers de la région Occitanie, fait partie de la solution pour atténuer et s'adapter au changement climatique. Elle est également source d'activité en zone rurale, en particulier quand le bois est utilisé dans des circuits de proximité.

Aujourd'hui, l'engagement de tous est nécessaire, pour mettre en œuvre une gestion forestière qui tienne toutes ses promesses.

Sylv'ACCTES est la solution pour concrétiser l'engagement des collectivités à atteindre cet objectif de gestion durable et vertueuse des forêts.

UN PARTENARIAT POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE FORESTIER DES TERRITOIRES

Dans cette logique, les Parcs naturels régionaux (PNR) et l'association des Collectivités forestières d'Occitanie œuvrent pour construire une solidarité territoriale entre le milieu urbain et le milieu rural. Les villes peuvent s'impliquer activement dans le développement sylvicole des territoires ruraux de proximité.

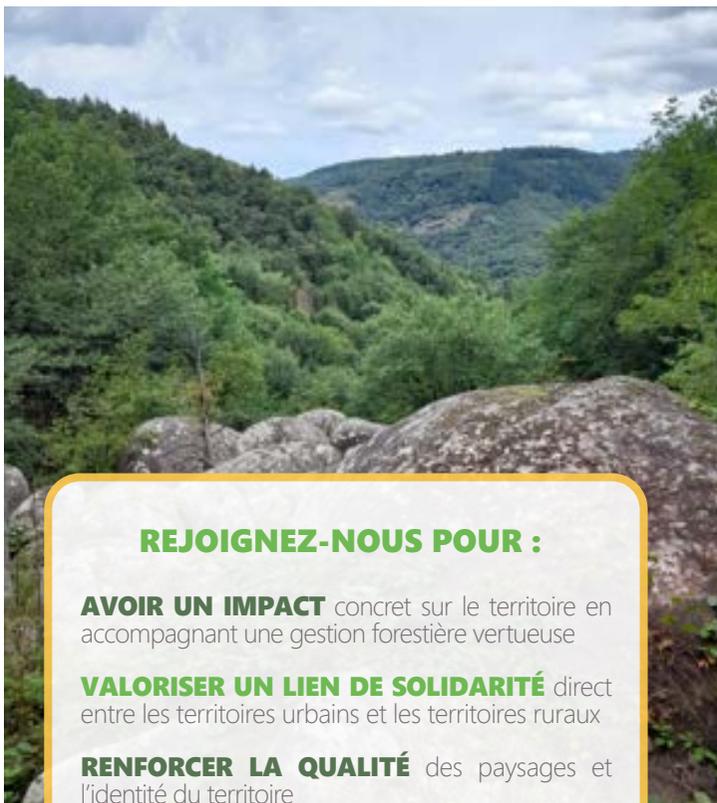
La logique est que chacun puisse agir à son échelle : la forêt, un patrimoine partagé par tous les territoires !

Ainsi, les PNR et les Collectivités forestières d'Occitanie ont décidé, avec le soutien de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, d'accompagner la démarche déployée par l'Association **Sylv'ACCTES** sur 5 territoires.

UNE DÉMARCHE À IMPACT POSITIF

Sylv'ACCTES permet d'agir pour les forêts de demain en finançant **des actions forestières vertueuses à impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages** et en déployant des programmes spécifiques à l'échelle des massifs forestiers.

Reconnue « organisme d'intérêt général », l'association vise à lever des fonds publics et privés pour accompagner financièrement des modèles de gestion forestiers vertueux.



REJOIGNEZ-NOUS POUR :

AVOIR UN IMPACT concret sur le territoire en accompagnant une gestion forestière vertueuse

VALORISER UN LIEN DE SOLIDARITÉ direct entre les territoires urbains et les territoires ruraux

RENFORCER LA QUALITÉ des paysages et l'identité du territoire

CONFORTER LA FILIÈRE bois locale pour qu'elle approvisionne les projets de demain

CONTRIBUER AVEC VOTRE COLLECTIVITÉ à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique global

EN QUOI CONSISTE CE PARTENARIAT ?



Vous devenez membre de l'Association



Vous choisissez votre territoire d'implication et recevez périodiquement un rapport d'engagement financier.



Vous devenez co-financeur de travaux sylvicoles incluant le programme « Forêts en crise climatique ».



Vous relayez «J'aime ma forêt», la campagne de levée de fonds citoyenne pour la forêt de votre territoire.

L'APPROCHE DU PROGRAMME SYLV'ACCTES...

IDENTIFIER les actions à mener dans le cadre d'une concertation locale : collectivités, forestiers, usagers, associations de protection de la nature

ACCOMPAGNER FINANCIEREMENT les sylviculteurs privés / publics qui déclinent ces actions sous forme de travaux dans leur forêt

ASSURER un haut niveau de qualité : traçabilité des fonds, campagnes de contrôles

